

OBJET **Réhabilitation et équipement du captage d'eau potable de la Rivière Saint-Denis**
Approbation du coût global et du plan de financement prévisionnel de l'opération
Autorisation de solliciter les subventions et de signer les actes y afférents

Saint-Denis garantit la qualité et la préservation de sa ressource en eau potable, en investissant dans la modernisation de ses équipements. Par Délibération n° 15/5-12 du 26 septembre 2015, le Conseil Municipal a approuvé le coût prévisionnel global de l'opération de réhabilitation et d'équipement du captage d'eau potable de la Rivière Saint-Denis évalué à 10 680 000 € HT ainsi que son plan de financement.

Le montant des travaux peut à ce jour être actualisé en considérant :

- les offres retenues par l'entité adjudicatrice pour l'exécution des trois chantiers ;
- les avenants prenant en compte des aléas survenus sur les chantiers 1 et 2.

Le coût prévisionnel global de l'opération a été revu à la baisse, pour un montant de 9 214 150,09 € HT, réparti de la manière suivante :

Postes de dépenses	Montants HT
Construction d'une nouvelle passerelle piétonne (chantier 1 - terminé)	1 132 906,09 €
Réhabilitation des canaux d'adduction (chantier 2 - terminé)	2 106 201,00 €
Réhabilitation du seuil et de la galerie d'adduction (chantier 3 - en cours)	5 025 043,00 €
Prestations de services, annonces et divers	950 000,00 €
Total	9 214 150,09 €

S'agissant des financements, des échanges avec différentes instances ont permis de définir les dépenses éligibles au programme FEDER Réunion 2014-2020 de l'Union Européenne et au programme pluriannuel d'aides 2016-2021 de l'Office de l'Eau Réunion selon leurs critères respectifs. Les participations s'établiraient comme suit :

Financement de l'aménagement de la passe à poissons multi-espèces					
Coût : 304 775,00 € HT					
Sources de financement		Travaux éligibles	Coût total éligible (HT)	Taux	Montant (HT)
FEDER (Programme Européen 2014-2020)	Action 5.05 : Retour au bon état des milieux marins et récifaux, milieux aquatiques continentaux et eaux souterraines	Aménagement d'une passe à poissons multi-espèces	304 775,00 €	70 %	213 425,00 €
		<i>dont FEDER</i>			149 397,50€
		<i>dont contrepartie nationale de 30 %</i>			64 027,50 €
Office de l'Eau (Programme pluri annuel d'aides 2016-2021)	Fiche action 1.1 : Aménagement ou équipement de passe à poisson mis en place sur ouvrage existant, effacement d'ouvrage	Aménagement d'une passe à poissons multi-espèces	261 000,00 €	35 %	91 350,00 €
Total (financement à 100 %)					304 775,00 €

Financement Office de l'Eau sur autres postes de travaux					
Sources de financement		Travaux éligibles	Coût total éligible (HT)	Taux	Montant (HT)
Office de l'Eau (Programme pluri annuel d'aides 2016-2021)	Fiche action 2.3 : Renouvellement de réseaux de distribution d'eau potable	Travaux d'étanchéité sur les ouvrages de transfert d'eau brute	96 585,00 €	20 %	19 317,00 €
Office de l'Eau (Programme pluri annuel d'aides 2016-2021)	Fiche action 2.4 : Equipements de gestion / surveillance de la quantité et qualité des réseaux d'eau	Equipement du bassin de prélèvement pour la mise en œuvre du débit réservé et le suivi de la qualité de l'eau	1 342 980,72 €	20 %	268 596,14 €
Total (Office de l'Eau)					379 263,14 €

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20170529-172023-DE
Date de télétransmission : 02/06/2017
Date de réception préfecture : 02/06/2017

Le plan de financement prévisionnel de l'opération serait modifié comme suit :

Plan de financement prévisionnel du projet		
Sources de financement	Taux	Montant
FEDER (Programme Européen 2014-2020) Action 5.05	2,32 %	213 425,00 €
Office de l'Eau (Programme pluriannuel d'aides 2016-2021) Actions 1.1; 2.3 et 2.4	4,12 %	379 263,14 €
Maître d'ouvrage : Mairie de Saint-Denis (Budget eau potable)	93,57 %	8 621 461,95 €
Total HT	100,00 %	9 214 150,09 €
TVA	8,50 %	783 202,76 €
Total (TTC)		9 997 352,85 €

Aussi je vous demande :

- 1° d'approuver le nouveau coût global prévisionnel de l'opération estimé à 9 214 150,09 € HT ;
- 2° d'approuver le nouveau plan de financement prévisionnel de l'opération ;
- 3° de m'autoriser à solliciter les financements auprès des partenaires dans le cadre du programme FEDER Réunion 2014-2020 de l'Union Européenne et du programme pluri annuel d'aides 2016-2021 de l'Office de l'Eau Réunion ;
- 4° de m'autoriser (ou mon représentant) à signer tous les actes y afférents.

Les dépenses seront imputées sur le Budget Annexe Eau.

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20170529-172023-DE
Date de télétransmission : 02/06/2017
Date de réception préfecture : 02/06/2017

OBJET Réhabilitation et équipement du captage d'eau potable de la Rivière Saint-Denis
Approbation du coût global et du plan de financement prévisionnel de l'opération
Autorisation de solliciter les subventions et de signer les actes y afférents

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la Délibération n° 15/5-12 du Conseil Municipal en date du 26 septembre 2015 ;

Vu le RAPPORT N°17/2-023 du MAIRE ;

Vu le rapport présenté par Monsieur MAILLOT Gérald - 3ème adjoint au nom de la commission « Affaire Générale / Entreprise Municipale » ;

Sur l'avis favorable de ladite commission ;

APRES EN AVOIR DELIBERE A L'UNANIMITE DES VOTANTS

ARTICLE 1

Approuve le coût global prévisionnel de l'opération qui s'élève à 9 214 150,09 € HT.

ARTICLE 2

Approuve le plan de financement prévisionnel de l'opération qui s'établit comme suit :

Plan de financement prévisionnel du projet		
Sources de financement	Taux	Montant
FEDER (Programme Européen 2014-2020) Action 5.05	2,32 %	213 425,00 €
Office de l'Eau (Programme pluri annuel d'aides 2016-2021) Actions 1.1; 2.3 et 2.4	4,12 %	379 263,14 €
Maître d'ouvrage : Mairie de Saint-Denis (Budget eau potable)	93,57 %	8 621 461,95 €
	Total HT	100,00 %
		9 214 150,09 €
	TVA	8,50 %
		783 202,76 €
	Total (TTC)	9 997 352,85 €

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20170529-172023-DE
Date de télétransmission : 02/06/2017
Date de réception préfecture : 02/06/2017

ARTICLE 3

Autorise le Maire ou son représentant à solliciter les financements auprès des partenaires dans le cadre du programme FEDER Réunion 2014-2020 de l'Union Européenne et du programme pluri annuel d'aides 2016-2021 de l'Office de l'Eau Réunion.

ARTICLE 4

Autorise le Maire ou son représentant à signer tous actes y afférents.

ARTICLE 5

Les dépenses et les recettes afférentes à cette opération seront imputées sur le Budget Annexe Eau, respectivement aux chapitres 23 et 13.

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20170529-172023-DE
Date de télétransmission : 02/06/2017
Date de réception préfecture : 02/06/2017

Signé électroniquement par :
Le Maire
01/06/2017



Gilbert ANNETTE